



**PLEUDIHEN – ST HÉLEN – LA VICOMTÉ**  
**ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE**  
**OUVERTURE DU LUNDI 13 FÉVRIER AU VENDREDI 24 FÉVRIER**



L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création, ....). Afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant qui nous est confié, il y a 2 tranches d'âges, les 3- 6 ans avec 2 groupes de vies (3-4 ans, 5-6 ans) et les 7-12 ans avec également 2 groupes de vies (7-8-9 ans, 10-11-12 ans) si possible

**MODALITÉS ADMINISTRATIVES À FAIRE À [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr) OU DANS L'UNE DES 3 MAIRIES.**

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté ou fréquente déjà l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), merci de remplir uniquement la fiche de présence.
- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, merci de télécharger et de remplir la fiche de renseignements (Mairie de Pleudihen sur rance – Vivre – Enfance et jeunesse – Accueil de loisirs) + compléter la fiche de présence.

**INSCRIPTION / DÉSISTEMENT.**

- Dernier délai d'inscription : **Mercredi 1 février.**
- Si désistement après le dernier délai d'inscription, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.

**ORGANISATION.**

- Garderie et accueil : Pleudihen (école publique) ou Saint-Hélen (maison des Lutins, entre l'école publique et l'église).
- Journée : Pleudihen (le transfert des enfants en car entre les communes est assuré par l'organisation et gratuit pour les familles).
- Nb : Le dépôt (matin) et la reprise (soir) de votre enfant doit s'effectuer obligatoirement sur le même site pendant toute la durée de la période des vacances d'hiver. Entourez votre choix sur la fiche de présence (1 seul choix possible).

**HORAIRES.**

HORAIRES À PLEUDIHEN					
<b>GARDERIE</b>	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	<b>ACCUEIL</b>	9h – 9h15 / 17h – 17h15	<b>JOURNÉE</b>	9h15 – 17h (avec repas et goûter)

HORAIRES À SAINT-HÉLEN			
<b>GARDERIE</b>	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	<b>ACCUEIL</b>	9h – 9h15 / 17h – 17h15

**TARIFS.**

	QUOTIENT FAMILIAL	GARDERIE LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS	JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS
<b>BARÈME A</b>	0 € A 575 €	1.00 €	8.50 €	38.25 €	11.40 €	51.30 €
<b>BARÈME B</b>	576 € A 700 €	1.15 €	11.40 €	51.30 €	12.55 €	56.50 €
<b>BARÈME C</b>	701 € A 900 €	1.20 €	12.60 €	56.70 €	13.85 €	62.30 €
<b>BARÈME D</b>	901 € A 1100 €	1.25 €	13.60 €	61.20 €	14.95 €	67.30 €
<b>BARÈME E</b>	1101 € ET +	1.35 €	14.80 €	66.60 €	16.30 €	73.35 €

**FACTURATION.**

- Montant financier envoyé par courriel ou par courrier postal (si pas de courriel) à la famille à la fin de la période.
- Lieu de paiement = Dans l'une des 3 mairies (Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté).
- Mode de paiement = Chèque bancaire (mettre à l'ordre du trésor public), chèque CESU, chèque vacances ANCV ou numéraire (uniquement à la mairie de Pleudihen - Merci de faire l'appoint).
- Délai de paiement = 10 jours à réception du montant financier (facture acquittée sur demande).

**INFORMATIONS DIVERSES.**

- Pour le 3ème enfant inscrit d'une même famille = - 50 % par jour.
- En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- En cas de retard à 18h45, le créneau garderie de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.

**RENSEIGNEMENTS.**

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr)
- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55. / Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.